

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU

COMPTE RENDU DE REUNION SÉANCE DE LA CLE DU JEUDI 10 JUIN 2021 À CARNOULES À 10H00

Date de la convocation : Le 27 mai 2021

Nombre de représentants de la commission : 40
Présents : 26
Pouvoirs : 9
Absents excusés : 5

L'an deux mille vingt et un le 10 juin, la Commission Locale de l'Eau du bassin versant du Gapeau s'est réunie Salle Daumier, à Carnoules, pour sa séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- *Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :*

Madame Véronique BACCINO – Conseil départemental du Var
Madame Isabelle MONFORT – Métropole Toulon - Provence - Méditerranée
Monsieur Jean-Martin GUISIANO – Communauté d'agglomération Provence Verte
Monsieur Philippe LAURERI – Communauté de communes de la Vallée du Gapeau
Monsieur Jean-Bernard KISTON - Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures
Monsieur Christian DAVID - Communauté de communes Cœur du Var
Monsieur Roger ANOT – Commune de Belgentier
Monsieur Michel ARMANDI – Commune de Collobrières
Madame Catherine ALTARE – Commune de Puget Ville
Monsieur Ludovic ESTAMPE – Commune de Solliès-Toucas
Monsieur Michel NOIROT – Commune de Solliès-Ville
Monsieur Patrick MARTINELLI – Syndicat Mixte du Bassin versant du Gapeau

- *Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :*

Madame Marine RENARD –Chambre d'agriculture du Var
Monsieur Olivier CAVALLO –Chambre de commerce et d'industrie du Var
Madame Colette RICHARD –CIL « les résidents des quartiers Est de Hyères »
Monsieur Franck CHAUVET –Fédération Hydraulique du Var
Monsieur Louis FONTICELLI –Fédération du Var pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Madame Josette FAYS – Association Var Inondation Ecologisme
Monsieur Daniel PEUVRIER – AVSANE
Madame Mélanie KLOBB – CIL de la Vallée de Sauvebonne
Monsieur Alain CATUREGLI – Syndicat Agricole et Horticole Hyères
Madame Isabelle MAURY – Société du Canal de Provence

- *Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés :*

Monsieur Vincent CHERY – représentant de la Préfecture

Madame Chantal REYNAUD – représentant la DDTM

Madame Sophie LASNIER – représentant de l'AERMC

Monsieur Michel NIVEAU – Représentant de l'OFB

POUVOIRS :

Monsieur François DE CANSON – Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur à Patrick MARTINELLI

Monsieur Eric GIRARDO - Métropole Toulon - Provence – Méditerranée à Christian DAVID

Monsieur Christian SIMON – Métropole Toulon - Provence – Méditerranée à Isabelle MONFORT

Madame Hélène VERDUYN - Communauté d'agglomération Sud-Sainte-Baume à Jean-Bernard KISTON

Monsieur Yves PALMIERI - Communauté de communes de la Vallée du Gapeau à Philippe LAURERI

Monsieur Christian OLLIVIER – Parc régional de la Sainte-Baume à Roger ANOT

Madame la directrice de la DREAL PACA à la DDTM du Var

Monsieur le délégué de l'ARS PACA à l'AERMC

Monsieur le directeur du parc national de Port-Cros à l'OFB

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Bernard MOUTTET - Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures

Monsieur Fernand BRUN – Commune de Pignans

Madame la président de l'association UFC QUE CHOISIR

Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin Rhône méditerranée

Monsieur le délégué militaire départemental

SECRETAIRE DE SEANCE :

A l'UNANIMITE : 26+ 9 voix pour, Monsieur Philippe LAURERI, est désigné en qualité de secrétaire de séance

N°05-2021 : ÉLECTION DU 4^{ème} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU.

Vu l'article 7 du règlement de la CLE concernant les Vice-Présidents

Il convient de désigner les vice-présidents.

Les vice-présidents sont élus par le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et établissements publics et des usagers, organisations professionnelles et associations.

Le président confie la présidence à l'un d'eux en cas d'absence.

Les vice-présidents sont en charge des commissions thématiques dont le fonctionnement est prévu à l'article 11.

En cas de démission du Président, le premier vice-président assure le suivi des dossiers et convoque la prochaine réunion de la CLE en vue de l'élection du nouveau Président et de la composition du bureau. Ils sont au nombre de quatre :

- 3 vice-présidents appartenant au collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et établissements publics ;

- 1 vice-président appartenant au collège des usagers, organisations professionnelles et associations.

Les vice-présidents sont en charge des commissions thématiques.

Conformément au règlement intérieur le scrutin se fait soit à main levée, soit à bulletins secrets. Le vote est majoritaire à deux tours.

Le président fait appel à candidature pour le poste de 4^{ème} vice-président.

Monsieur Franck CHAUVET – Fédération hydraulique du Var se présente à ce poste.

Madame Colette RICHARD – Comité d'intérêt local « Les résidents des quartiers est de Hyères » se présente à ce poste.

Le scrutin s'est déroulé à bulletin secret.

A obtenu :

Monsieur Franck CHAUVET : 19 voix

Madame Colette RICHARD : 8 voix

Monsieur Franck CHAUVET est élu 4^{ème} vice-président de la Commission Locale de l'Eau.

M. CHAUVET remercie de la confiance accordée pour la vice-présidence et indique son étonnement par rapport à la représentativité du collège des usagers dans les vice-présidences. Un seul Vice-Président représente les usagers.

Fait à PIERREFEU-DU-VAR et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

LE PRÉSIDENT

DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Patrick MARTINELLI

Visa Préfecture du Var :
Publication :

